AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 25-5-81695352

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-67

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

Le 22 Mai 1981

BULLETIN N° 8

destiné aux agriculteurs du Lauragais

(rédigé en collaboration avec la Ferme de LOUDES
les GVA et les CIVAM de l'Aude)

- - - -

CEREALES

Les visites effectuées dans le cadre du réseau, cette semaine portent sur :

- 81 champs de blé tendre, dont 10 ont de l'Oïdium sur la f1 et la f2 (x), et 21 sur le f2 (voir croquis sur bulletin précédent). La Rouille brune se trouve sur f1 et f2 dans 3 champs, et sur f2 dans 12 champs. Ces parcelles sont plus précisément rencontrées dans le Sud-Est et l'Est du réseau : Pexiora, région de Bram, Villasavary.

- 30 champs de blé dur, dont trois ont de l'Oïdium sur la f3 et 3 sur la f3 et la f2.

La Rouille brune est présente dans 5 champs à la base des tiges et dans 3 champs sur la f3.

- 15 champs d'orge : l'Oïdium est présent dans un seul champ sur la f2 et la f1, et dans 2 champs sur la f2.

La Rouille naine est présente dans un seul champ sur la f1 (La Piège), et dans deux champs sur la f2.

- - -

Nous vous rappelons nos préconisations de la semaine dernière.

Oïdium:si sa présence est constatée sur la f1 et la f2 à l'épiaison,

Rouille brune : si elle se trouve sur les mêmes feuilles du sommet,

Utiliser une des solutions suivantes :

VIGIL K à 1,25 litre de produit commercial à l'hectare

TILT 125 à 1 litre de " " "

- - -

P 19

(x) Les deux feuilles situées sous l'épi (f1 et f2) sont considérées comme les plus fonctionnelles de la plante et leur état sanitaire est considéré comme important.

.../...

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur J. Thiault N° d'inscription P.P. 531 A.D

Rouille jaune : Un foyer est signalé à Salles sur l'Hers, un autre à Pexiora. Si vous découvrez cette maladie dans vos cultures, utilisez une des spécialités citées ci-dessus efficace contre la Rouille brune.

/ SURVEILLEZ vos CULTURES et ne TRAITEZ que dans les CAS PRECITES /

POIS

Anthracnose : pas d'évolution

Botrytis : fréquent sur l'ensemble du réseau

Traitez, si vous constatez la présence de ces maladies avec PELTAR à 4 kilos de produit commercial à l'hectare.

Pucerons : en cas de présence de pucerons, ces insectes ont été observés dans certaines parcelles, incorporez dans la bouillie "PIRIMOR G" à 0,500 kg de produit commercial à l'hectare.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 22 mai 1981 - 1100 exemplaires.

AMÉNAGEMENT DE LA LUTTE

CONTRE LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE

Ce texte a été réalisé par un Groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux (S.P.V.), après consultation du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (C.I.V.C.).

Depuis 1977, la lutte chimique contre la pourriture grise de la vigne grâce à l'emploi de spécialités commerciales à base d'imides cycliques Sumisclex (procymidone), Ronilan et Ronilan SP (vinchlozoline), Rovral et Kidan (iprodione) a assuré aux viticulteurs une protection très satisfaisante. Cette lutte était conduite dans le cadre de la méthode standard qui consiste à appliquer quatre traitements de chaque côté du rang au niveau des grappes (début nouaison, fermeture de la grappe, début véraison, trois semaines avant récolte).

Mais ces dernières années, l'apparition de souches résistantes de Botrytis à ce groupe de produits vient anéantir plus ou moins rapidement les potentialités de ces fongicides.

Cependant, les situations sont très différentes selon les zones viticoles et les pertes d'efficacité dépendent essentiellement du nombre d'applications réalisées les années passées.

Si dans certains vignobles (Bordelais, Cognac, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur) peu touchés par ce phénomène, ces produits gardent tout leur intérêt en maintenant leur efficacité (égale ou supérieure à 80 %) dans d'autres (Champagne notamment mais également Bourgogne, Alsace, Val de Loire) la protection est d'un niveau nettement inférieur et même parfois nulle. Cette situation est très inquiétante car les viticulteurs ne disposent, comme autres produits que de spécialités ayant une efficacité limitée (20 à 50 %), irrégulière et insuffisante pour assurer une protection correcte du vignoble en cas d'attaque assez importante de pourriture grise.

Il convient donc, pour 1983, comme nous l'avions déjà signalé l'année dernière de tenter de limiter le développement de la pourriture grise par un ensemble de mesures en essayant de freiner le développement de la résistance dans les zones touchées ou d'éviter son implantation dans les zones non encore atteintes.

✱ Les mesures prophylactiques sont INDISPENSABLES.

- Certaines mesures culturales permettent de limiter la vigueur et de favoriser l'aération au niveau des grappes. Par exemple, on réduira les apports d'azote, sous toutes ses formes, au minimum et l'on interviendra dans la mesure du possible sur le système de conduite (taille, palissage et effeuillage) pour éviter l'entassement du feuillage autour des grappes.

- L'application de traitements préventifs contre les attaques de 2ème et éventuellement 3ème génération de tordeuses ou vers de la grappe (Eudémis et Cochylis), en limitant les blessures sur les baies, a pour conséquence de réduire le taux de pourriture.

P 20

- Une lutte soignée contre l'oïdium évite également l'éclatement des baies favorable à l'installation de la pourriture grise.

- La lutte contre le mildiou avec certains fongicides (sels de cuivre, folpel, captafol, dichlofluanide) peut avoir une action freinatrice lorsqu'on est conduit à les employer à une cadence assez rapprochée et sous réserve que les grappes soient bien touchées.

✱ Avec les imides cycliques, la lutte spécifique antibotrytis comportant les quatre applications de la méthode standard doit être abandonnée. Mais selon les vignobles, les stratégies de lutte seront différentes.

- En Champagne, la résistance étant généralisée dans ce vignoble où le nombre de traitements a été important les années passées (souvent supérieur à 4), l'efficacité des imides cycliques sera probablement très faible à nulle en 1983 comme les essais l'on montré en 1982. Dans ces conditions, il serait logique d'abandonner provisoirement l'utilisation de ces produits de manière à provoquer une baisse de la proportion des souches résistantes dans le vignoble. En persistant à utiliser ces fongicides, de quelque manière que ce soit, on maintiendra le potentiel de résistance et l'on obtiendra une efficacité inférieure ou au mieux égale à celle procurée par l'Euparène (4 Kg/ha), produit homologué contre le Botrytis ou par le Mycodifol liquide (5 l./ha) ou par le B.T.F. (3,5 l./ha). Malgré leur efficacité réduite et leurs effets sur les fermentations en utilisation tardive, ces trois spécialités peuvent être conseillées. D'autres spécialités à base des matières actives pour la lutte contre le mildiou (voir mesures prophylactiques), bien qu'à action plus faible, peuvent éventuellement être employées.

- En Alsace, Bourgogne, Beaujolais et Val de Loire, où localement la résistance est bien implantée, il est prudent de ne pas dépasser 2 applications d'imides cycliques par an en tenant compte des indications qui seront fournies par le Service de la Protection des Végétaux (Stations d'Avertissements Agricoles). Si d'autres traitements sont préconisés, on utilisera l'une des trois spécialités mentionnées dans le cas de la Champagne.

- Dans les autres vignobles, il convient de ne pas induire la situation principalement observée dans la moitié nord de la France, donc de limiter le nombre des traitements avec les imides cycliques. Il semble que 2 traitements annuels serait un nombre à ne pas dépasser en se référant aux indications fournies par le Service de la Protection des Végétaux (Stations d'Avertissements Agricoles). Cependant, un programme avec 3 ou 4 applications pourra être retenu au cours d'une année où les risques seront particulièrement élevés mais cette alternative ne doit être qu'exceptionnelle.

Les stations d'Avertissements Agricoles s'efforceront de fournir des informations sur l'évaluation du risque, notamment en tenant compte des données de la modélisation de la maladie définie par S. STRYZIK (A.C.T.A.) afin d'aider le viticulteur dans le choix des traitements.

Mais, tous les viticulteurs doivent être bien conscients du danger actuel que représente la résistance, car en l'absence de produits de remplacement ayant un haut niveau d'efficacité, la lutte chimique contre la pourriture grise ne pourra être qu'imparfaite. Les mesures prophylactiques déjà citées prennent donc toute leur importance.

*

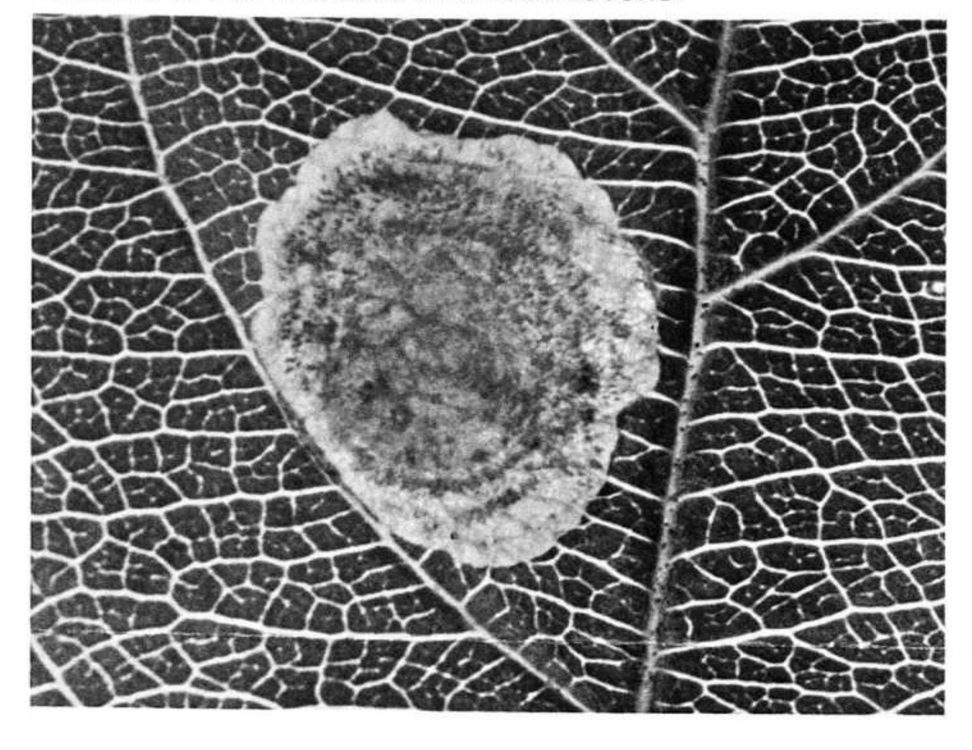
* *



MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

LES MINEUSES DES ARBRES FRUITIERS

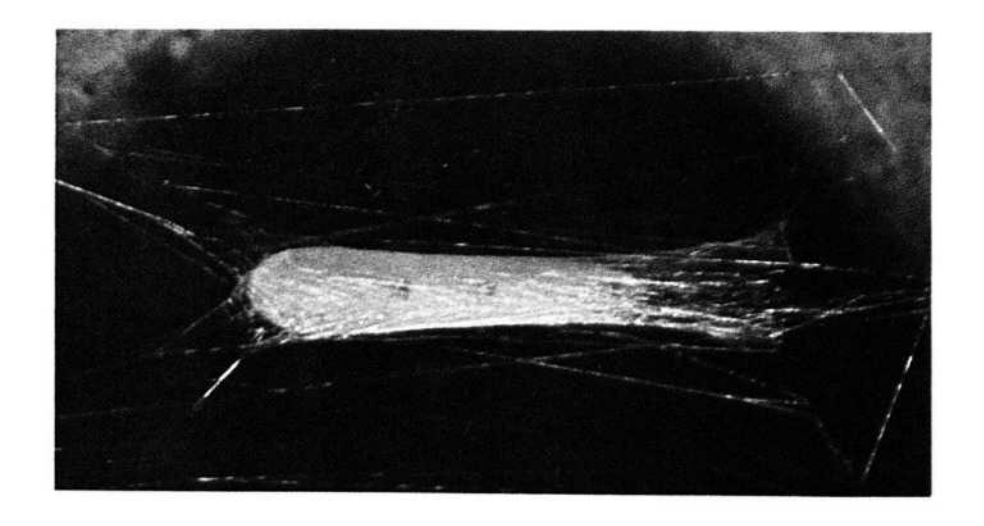
MINEUSE CERCLÉE : mine et cocons





MINEUSE SINUEUSE : mines et cocon



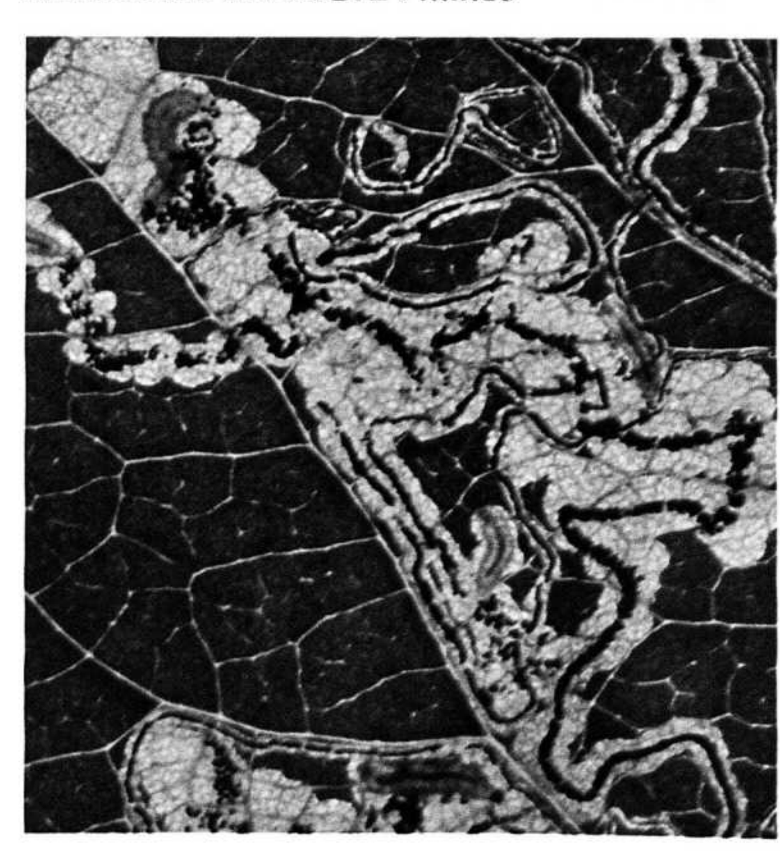


MINEUSE MARBRÉE : mines

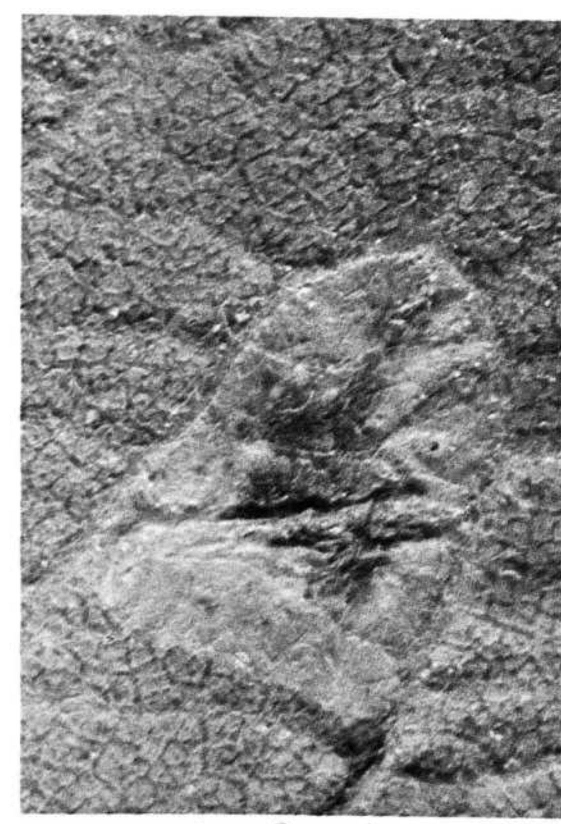
face supérieure de la feuille face inférieure de la feuille



MINEUSE ÉLARGIE : mines



MINEUSE PLAQUÉE : mine





SPV imprim Lyon Février 1983

La mineuse cerclée constitue une entrave aux exportations vers certains pays (CANADA, U.S.A., EGYPTE) qui ne tolèrent pas la présence de ses cocons sur les pommes, ce qui entraîne le refus des fruits infestés à leur arrivée.
Pour la production française, cette mineuse n'a en général qu'une incidence limitée, il en est de même des autres mineuses avec lesquelles elle cohabite fréquemment.
Les mineuses des feuilles sont caractérisées par une répartition géographique très irrégulière et des niveaux de population capables de varier considérablement en quelques années. En cas de fortes pullulations, des interventions spécifiques peuvent alors se justifier.
Cinq types de mineuses, appartenant aux lépidoptères sont présents dans toutes les zones d'arboriculture fruitière.

- **La mineuse cerclée (Leucoptera scitella).** Outre l'importance revêtue par la présence de cocons dans des lots de pommes destinés à l'exportation (en particulier vers le CANADA), cette mineuse est en nette progression dans la plupart des zones de production. Les vergers indemnes sont de plus en plus rares.
- **La mineuse sinueuse (Lyonetia clerkella)** est présente partout mais se maintient à un niveau très faible. Il ne faut pas confondre son cocon avec celui de la mineuse cerclée.
- **La mineuse marbrée (Lithocolletis blancardella)** est actuellement la plus fréquente ; on la trouve pratiquement dans tous les vergers de pommiers, plus irrégulièrement dans ceux de poirier . Depuis quelques années, on assiste localement à une légère recrudescence des dégâts.
- **La mineuse élargie (Stigmella malella).** Beaucoup moins fréquente ; sa présence est signalée sans gravité, sauf très localement.
- **La mineuse plaquée (Lithocolletis corylifoliella)** est de loin la moins importante.

BIOLOGIE

Mineuse cerclée : son évolution est contrôlée depuis plusieurs années par élevage et piégeage alimentaire. L'insecte passe la mauvaise saison sous forme de chrysalide enfermée dans un cocon, situé sous l'écorce des troncs et des charpentières, sur le sol ou sur les fruits (cavité de l'œil ou du pédoncule). La ponte commence peu après le début du vol. Les œufs sont déposés isolement à la face inférieure de la feuille, parfois en nombre important (50 à 100). La jeune chenille pénètre dans le tissu foliaire et effectue toute sa croissance dans sa mine. A la fin de son évolution, elle sort, puis souvent se laisse tomber, suspendue par un fil de soie, à la recherche d'un abri de nymphose. Selon les régions, il y a 2 à 4 générations par an. Sur l'ensemble de la France, les vols sont bien individualisés.

Mineuse marbrée : depuis 1979, une phéromone sexuelle permet de suivre ses vols. L'insecte passe l'hiver sous forme de chrysalide, dans les feuilles attaquées en fin de saison. Les premiers adultes apparaissent très tôt, dès le mois de mars. Les premières pontes sont déposées sur les feuilles de rosette. Au moment de l'éclosion, la jeune larve pénètre dans la feuille au point de contact entre l'œuf et l'épiderme, et effectuera toute son évolution dans le tissu foliaire. Elle se transformera en chrysalide à l'intérieur de la mine, d'où sortira un adulte quelques semaines plus tard. Il y a ainsi 4 à 5 générations par an selon les régions. Le premier vol est bien individualisé, alors que les vols suivants se chevauchent.
Il faut noter que pour la mineuse marbrée et, à un degré moindre pour la mineuse cerclée, la faune auxiliaire semble être un facteur important dans la limitation des populations.
La biologie des autres mineuses n'a fait l'objet que d'observations fragmentaires du fait de leur importance économique habituellement faible.

LUTTE

Contre la mineuse cerclée et la mineuse marbrée, le diflubenzuron (Dimilin) donne les meilleurs résultats, lorsqu'il est appliqué dès le dépôt des premières pontes. Malheureusement, la réglementation Nord-Américaine ne tolère pas la présence de résidus de ce produit sur les fruits. C'est pourquoi, il est formellement déconseillé de l'utiliser dans les vergers dont la récolte est prévue pour cette destination.
L'efficacité du méthomyl (Lannate) est plus irrégulière mais assez satisfaisante dans l'ensemble. Son application doit coïncider avec la première période d'intense éclosion des oeufs. Son action de rattrapage est limitée aux populations larvaires très jeunes (mine de 3 mm de diamètre au plus). Quant au méthidathion (Ultracide), son action est insuffisante mais il peut être utilisé dans un programme incluant l'une des deux matières actives précédentes. Enfin, la deltaméthrine (Decis) présente également une bonne efficacité sur toutes les mineuses, lorsqu'elle est appliquée pendant la période de vol maximum. L'application de ces traitements pourra s'intégrer partiellement dans le programme de lutte contre le carpocapse.
Quelle que soit l'espèce, il est recommandé aux arboriculteurs de mettre l'accent sur la lutte contre la première génération de mineuse. Outre le respect de la faune auxiliaire, encore peu développée à ce stade, la lutte contre ces insectes, dont les populations ont été décimées au cours de l'hiver, est beaucoup plus efficace en début de végétation, bien que les premières générations soient habituellement discrètes.